Multi-Zorb®

Fiche de données de sécurité – Absorbant granulaire universel Multi-Zorb®

Nom commercial : Multi-Zorb® Date d'émission : 1er juin 2024

SECTION 1 : Identification de la substance chimique ou du mélange et du fournisseur ou du fabricant

Identificateur du produit : Multi-Zorb®
Absorbant universel pour l'intérieur et l'extérieur
N° CAS : 93763-70-3
Produit chimique : Perlite
Formule : Mélange

Renseignements sur le fabricant, l'importateur, le fournisseur ou le distributeur :

Nom de l'entreprise : FireZorb International
Adresse de l'entreprise : 3345, North Service Road, bureau 102, Burlington (Ontario) CANADA L7N 3G2
Site Web : www.multizorb.ca
Téléphone de l'entreprise : 519 421-1400
N° de téléphone d'urgence : 416 473-1332

SECTION 2 : Identification des dangers

Composants dangereux : Aucun
Conseils de prudence : P285 – Lorsque la ventilation est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire (masque antipoussières)
P260 – Ne pas respirer les poussières
P501 – Éliminer le contenu conformément à la réglementation locale

SECTION 3 : Composition/information sur les ingrédients

Nom de l'ingrédient	N° d'enregistrement CAS	Concentration (% en poids)
Perlite expansée	93763-70-3	15 mg/m^3 poussières totales 10 mg/m^3 poussières respirables 10 mg/m^3 autres S.O.

Les pourcentages exacts des substances divulguées sont tenus confidentiels à titre de secrets commerciaux.
Aucune silice cristalline détectable par diffraction des rayons X et analyse microscopique.

SECTION 4 : Premiers soins

Description des mesures nécessaires :

Inhalation : amener la personne à l'air frais, boire de l'eau pour dégager la gorge, se moucher pour dégager le nez.

Contact avec la peau : S.O.

Absorption cutanée : S.O.

Contact avec les yeux : rincer les yeux à l'eau; si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion : S.O.

Les personnes sensibles aux poussières inertes peuvent tousser lorsqu'elles sont exposées à une forte concentration de matière en suspension dans l'air.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Point d'éclair : Ininflammable

Limites du point d'éclair : Ininflammable

LIE : Aucune

LSE : Aucune

Agents extincteurs : Sans objet si le produit est inutilisé

REMARQUE SPÉCIALE : Cet absorbant, comme tous les absorbants, dégage des vapeurs et des émanations lorsqu'il est sursaturé d'un liquide inflammable; il faut donc nettoyer immédiatement.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement ou de rejet accidentel

Procédures d'urgence : Balayer, placer dans un contenant et éliminer comme tout déchet solide inerte. Éviter de soulever ou de respirer la poussière en portant un masque antipoussières ajusté et soumis à un essai d'ajustement.

SECTION 7 : Manutention et stockage

Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités : Entreposer dans un endroit sec, refermer les sacs déchirés et empêcher le produit de se mouiller pour obtenir les meilleurs résultats.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle :

Protection des yeux et du visage : Lunettes étanches ou lunettes de sécurité.

Protection de la peau et des mains : Le port de gants n'est pas requis.

Protection respiratoire : Au besoin, utiliser un masque respiratoire N95.

Assurer une ventilation suffisante en tout temps.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

Apparence :	Blanc
Odeur :	Aucune
Point d'ébullition :	Solide
Tension de vapeur (mm Hg) :	Solide
Densité de vapeur (air = 1) :	(Air = 1) solide
Solubilité dans l'eau :	Insoluble
Densité relative :	(eau = 1)
	Naturelle = 2,28
	Expansée = 0,08 à 0,20
Point de fusion :	2400 °F
Taux d'évaporation :	(acétate de butyle = 1)

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

Stabilité :	Stable
Conditions à éviter :	Aucune
Incompatibilité :	Acide fluorhydrique
Produits de décomposition dangereux / sous-produits :	Aucun
Polymérisation dangereuse :	Ne se produira pas
Conditions à éviter :	Aucune dans le cadre de l'utilisation prévue

SECTION 11 : Données toxicologiques

Une exposition prolongée aux poussières par inhalation pourrait causer une maladie pulmonaire non cancéreuse.

SECTION 12 : Données écologiques

Le produit est considéré comme inerte; une fois utilisé, la matière contaminée peut présenter des différences importantes et doit être traitée selon la FDS du produit absorbé.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

Directives d'élimination :

Produit : La matière contaminée doit être éliminée conformément à la réglementation provinciale et fédérale.

SECTION 14 : Informations relatives au transport

Appellation réglementaire (DOT) : Perlite brute

Classification de danger : Non classifié

Quantités à déclarer : Sans objet

Numéro nord-américain : Non réglementé

SECTION 15 : Informations sur la réglementation

Renseignements réglementaires PCRA, RCRA : Cette matière n'est pas considérée comme un déchet dangereux selon le 40 CFR 261.

TSCA : Cette matière figure à l'inventaire de la TSCA et n'est pas autrement réglementée par les articles 4, 5, 6, 7 ou 12 de la TSCA.

CERCLA : Cette matière n'est pas déclarée en vertu de la CERCLA.

Canada : Ce produit figure sur la LIS (Liste intérieure des substances).

SECTION 16 : Autres renseignements

Le produit est enrobé d'un ignifuge mis au point par Firezorb, dilué à un taux de 0,10 par rapport au produit total, aux fins d'imprégnation; il s'agit d'un liquide clair et inodore.

Données toxicologiques :	CL50 S.O.; DL50 > 5000 mg/kg selon les phosphates aqueux
Dangers pour la santé :	Aucun danger pour la santé
Inhalation :	S.O.
Peau :	S.O.
Yeux :	S.O.

Compte tenu de la nature de ce produit et des résultats des études de toxicité réalisées par les laboratoires J. Simons à Bierges-Wavre, en Belgique, ce liquide doit être considéré comme non nocif et non dangereux; aucune réglementation particulière ne s'applique donc. CE PRODUIT ABSORBANT, MULTI-ZORB, N'EST PAS RÉGLEMENTÉ PAR LE S.I.M.D.U.T.

Remarque spéciale : Tout absorbant contaminé par un liquide inflammable doit être nettoyé immédiatement, et les matières inflammables doivent être placées dans un contenant clairement identifié.

À la date de rédaction de la présente FDS, les renseignements qu'elle contient sont jugés exacts et conformes aux lois fédérales, provinciales et municipales. Toutefois, aucune garantie ni déclaration n'est donnée ou sous-entendue quant à ces renseignements.

Toujours consulter le site Web MultiZorb.ca pour obtenir les renseignements les plus récents.